

Rapport d'activité SSP- Enseignement 2016-2017

Le comité enseignement, constitué de douze membres élu-e-s, s'est réuni à neuf reprises.

Présence dans les établissements scolaires et à la HEP

En plus des informations qu'il diffuse régulièrement notamment avec sa Lettre d'information (5 numéros) via les membres diffuseurs.euses sur place dont le nombre a été légèrement augmenté, le SSP-Enseignement maintient voire intensifie sa présence dans les établissements. Ainsi, il est allé à la rencontre des collègues à l'occasion d'assemblées générales ou de cours sur les droits des enseignant-e-s organisés par des membres sur place. Au niveau des gymnases, le RéGym s'est réuni à trois reprises afin de poursuivre ou initier le traitement de problématiques spécifiques reliant les différents gymnases du canton. Par ailleurs, le comité s'est rendu à la HEP à plusieurs reprises à la rencontre des futur-e-s enseignant-e-s (présentations des organisations syndicales aux étudiant-e-s de dernière année, tractages). Enfin, plusieurs membres du SSP-Enseignement se sont largement investi-e-s dans la campagne contre la RIE3 fédérale, contribuant ainsi à une victoire longtemps inattendue particulièrement bienvenue pour la gauche et les syndicats.

Réfugié-e-s mineur-e-s non accompagné-e-s (suite)

Dans la poursuite de son engagement régulier et important pour la situation des réfugié-e-s mineur-e-s non accompagné-e-s, le SSP-Enseignement organisait à l'issue de sa dernière assemblée générale une soirée publique table ronde - discussion sur cette thématique à laquelle ont participé plus d'une centaine de personnes. Ses interventions multiples qui ont suivi - par les voies syndicales et parlementaires - auprès des autorités concernées et en collaboration étroite avec les collègues de l'école de transition - accueil et de l'EVAM ont permis d'obtenir plusieurs améliorations pour les jeunes et pour les salarié-e-s.

Décision 83 ► décision 153 (formation complémentaire des enseignants: décharge horaire)

Le SSP-Enseignement a participé à toutes les séances de négociation concernant la désormais ex-décision 83. Si toutes nos revendications n'ont pas été prises en compte, la cheffe du DFJC en a intégré plusieurs qui permettent d'améliorer sensiblement la situation, notamment l'élargissement de la définition des formations certifiantes ainsi que l'aménagement des horaires pour les personnes en formation continue.

Praticien-ne-s formateurs.rices (PRAFO)

Le DFJC a lancé une procédure de négociations afin de modifier le cadre statutaire des prafos sur plusieurs points. Le SSP-Enseignement y participe de façon active en coordination avec l'intersyndicale des prafos. Les négociations ont bien avancé et le département semble vouloir intégrer la plupart de nos revendications.

► DGEO

Statut des aides à l'enseignant-e

Le SSP-Enseignement s'est beaucoup investi dans la négociation pour le statut des aides à l'enseignant-e, notamment sur les éléments de niveau salarial et de temps de travail. Une décision départementale semble à bout touchant.

LEO et VG

Le groupe de travail VG-LEO qui avait été arrêté unilatéralement par le département a été reformé et s'appelle maintenant GT-LEO. La Cheffe du DFJC lui a donné le mandat d'aller jusqu'à proposer des modifications de la LEO et du RLEO en vue de corriger certains éléments problématiques constatés lors de la mise en œuvre de la LEO. Les articles 64, 70 et 94 du RLEO ont ainsi été modifiés afin de permettre à des élèves dans des situations bien particulières d'être dispensés de cours d'allemand, de refondre complètement le système des OCOM de la VG et de corriger une dissonance entre un article du RLEO et un autre de la LEO.

Le SSP-Enseignement a amené de nombreux autres éléments au sein de ce groupe, notamment pour l'enseignement des langues, le cadre général de l'évaluation et la charge administrative des enseignant-e-s. Ceux-ci seront discutés lors des prochaines séances du groupe.

33^e période

Le SSP avait critiqué la faiblesse de la dotation horaire du français en août 2012 lors de la publication de la grille horaire de la LEO. Depuis, il s'est mobilisé, pour obtenir une période supplémentaire.

Le SSP-Enseignement a finalement obtenu, en particulier grâce à des interventions parlementaires, gain de cause. En effet, le budget prévoit une amélioration significative de l'enseignement avec une deuxième période d'histoire en 9^e, permettant de garantir deux périodes chaque année. Cette première étape devrait être complétée par une période de français supplémentaire en 10^e et 11^e.

ECR

Le SSP-Enseignement suit toujours le dossier ECR de près en participant de manière critique aux réunions du groupe de travail départemental pour les ECR. Il donne régulièrement son avis sur les propositions qui sont faites au sein de ce groupe.

Statut des doyen.ne.s

Le SSP-Enseignement participe aux négociations en vue de l'établissement d'un nouveau statut des doyens. Le SSP-Enseignement soutient une uniformisation de l'indemnisation des doyens basée sur la classe 11 ainsi que la fixation d'un plancher d'activité décanale à 8 périodes et un plafond à 14 périodes. Ces positions, en accord avec l'AVDEO (Association vaudoise des doyens de l'école obligatoire) ainsi que la SPV et SUD, ont été transmises à la DGEO pour la suite des négociations.

► DGEP

Formation continue

Le SSP-Enseignement a continué à contester les refus de la DGEP de certaines formations continues à l'étranger, motivé par de nouvelles directives édictées en octobre 2015 et applicables rétroactivement au 1er août 2015, avec un certain succès. En effet, la directive a été revue et a permis l'élargissement des critères de reconnaissance. Le SSP dénonce cependant la prise en charge financière par l'employeur, différente selon que la formation a lieu en Suisse ou à l'étranger.

Par ailleurs, les nombreuses interventions du SSP ont contribué à alléger considérablement la formation dite initialement des « 300 heures ». Quant au contenu particulièrement peu adapté au profil des collègues concerné-e-s, si les changements restent largement insuffisants, il se trouve néanmoins peu à peu amélioré.

Conditions d'engagement

Le SSP-Enseignement a dû une nouvelle fois intervenir auprès de la DGEP suite à des pratiques pour le moins contestables de certaines directions en matière d'engagement (CDD/CDI). Le SSP-Enseignement a obtenu un rappel des règles aux directions par la DGEP ainsi qu'un contrôle accru par cette dernière des justifications du non-octroi de chaque CDI.

Mobilisations dans les gymnases

Les collègues du tout nouveau gymnase de Renens (GYRE, sites de Provence et de Renens) font face cette année à de très nombreuses difficultés qui rendent leurs conditions de travail ainsi que celles de leurs élèves difficiles (nouveaux contrats problématiques, taille de l'établissement). Le travail syndical de fond effectué sur place en particulier par des membres du SSP a permis, avec le soutien du comité et suite à plusieurs AG très fréquentées, d'aboutir à des interventions auprès de la DGEP puis de la Cheffe du département ainsi qu'à une pétition

remise à Anne-Catherine Lyon le 24 avril dernier. Cette pétition est un succès puisque la séparation du GYRE en deux établissements distincts vient d'être avalisée par le Conseil d'Etat le 10 mai. Les autres décisions du DFJC par rapport aux revendications posées sont imminentes.

Quant aux collègues du gymnase de Chamblandes, ils-elles ont bénéficié elles-eux aussi du travail syndical du SSP, par ses membres sur place en particulier, et obtenu toutes les garanties demandées concernant le transfert des cours du soir au gymnase de Renens dès 2018.

Distribution du guide USS dans les écoles professionnelles

Le SSP-Enseignement a procédé - en collaboration avec les collègues d'UNIA - à une distribution de la brochure éditée par l'USS « Je défends mes droits » auprès des enseignant-e-s et apprenti-e-s de plusieurs écoles professionnelles. Ce guide s'était retrouvé au printemps 2016 au cœur d'une polémique parfaitement injustifiée, et vivement condamnée par le SSP, provoquée par le PLR vaudois qui le qualifiait de matériel de propagande.

Ecole de transition – Accueil

Des membres du SSP nous ont sollicités dès la rentrée 2017 pour les épauler dans un important conflit collectif de travail à l'Ecole de la transition – Accueil. Se trouvant dans une situation de communication extrêmement difficile et tendue avec leur direction, les enseignant-e-s ont organisé plusieurs AG durant lesquelles les trois syndicats (SSP, SUD, SPV) étaient présents.

Alors qu'un projet de lettre à la DGEP était rédigé, celle-ci a lancé une procédure Impact dans l'établissement, court-circuitant la mobilisation collective et individualisant les problèmes. Nous avons accompagné plusieurs enseignant-e-s lors des entretiens avec Impact, tout en dénonçant formellement la procédure utilisée.

L'intervention d'Impact, tant dans sa forme que sur le fond (le résultat de la démarche) a été tout à fait inadmissible. Sur le plan individuel, le SSP a défendu avec succès deux personnes contre lesquelles une procédure d'avertissement avait été lancée. Sur le plan collectif, les trois syndicats ont interpellé de manière unitaire, d'une part la cheffe de département, d'autre part la Délégation du Conseil d'Etat aux Ressources Humaines (DCERH). La cheffe de département nous a donné raison sur toute la ligne et s'est engagée à ce que les procédures individuelles soient annulées. De plus, elle a reconnu que le choix d'une procédure Impact n'était pas approprié et que la procédure en elle-même n'était pas acceptable. Elle s'est engagée à venir communiquer sur ces questions devant les enseignant-e-s et la direction, avec le directeur général.

La DCERH a également reconnu le caractère inapproprié de la démarche Impact.

Ecoles professionnelles

Nous avons poursuivi les discussions avec la DGEP sur la transition post-DECAPE. Il demeure des revendications syndicales liées à ce dossier, et en particulier à l'évaluation des décharges octroyées pour le travail hors enseignement, notamment en ce qui concerne le suivi des travaux d'élèves. Les discussions avec la DGEP se poursuivront, ainsi, en principe, qu'une négociation avec le département sur ces questions.

► Gymnase du soir

L'Union syndicale vaudoise dispose d'un-e délégué-e au comité directeur du gymnase du soir (Provence); c'est le SSP-Enseignement qui assume cette tâche. Dans le but d'obtenir une première amélioration du statut très critiquable des enseignant-e-s de cette association, le SSP-Enseignement a pris position pour la mensualisation du salaire des collègues, mensualisation qu'il a obtenue. Pour la première fois enfin, le SSP-Enseignement a, en collaboration avec le délégué de la SVMS, rencontré les collègues du gymnase du soir à l'occasion d'une assemblée.

► Soutien aux membres

Comme chaque année, le secrétariat de la région a répondu aux nombreuses demandes d'information et accompagné plusieurs membres qui rencontraient des difficultés de tout ordre. Les domaines concernés sont très variés: entrée en formation, calcul du salaire, avertissements, congé pour enfant malade, présence de spécialistes en 7-8.

Rapport adopté à l'unanimité par l'AG du groupe, le jeudi 11 mai 2017.